

## FLASH USD-FO – SPÉCIAL CORONAVIRUS AUDIO-RÉUNION DU 27 MARS 2020

Une 10e audio-réunion sur l'épidémie de Coronavirus s'est tenue ce jour entre la directrice générale, certains de ses collaborateurs et les représentants des personnels.

Vous trouverez ci-après le résumé de nos principaux échanges.

### Ordre du jour :

- RH,
- PCA (activité SU, matériel, dédouanement, soutien aux entreprises),
- Divers

### 1/ POINT INFORMATIQUE

*- Contraintes de sécurité et télétravail / Accès des postes fixes rapatriés à domicile à Rapido / Massification du télétravail :*

↳ **Rapido** : augmentation des connexions possibles de 1000 à 6000 depuis le 20 mars. La moyenne de connexion constatée (autour de 1500) permet de satisfaire les besoins. Mise en place d'une chaîne de support à Rapido via la DNSCE (ticket Olga).

↳ **PC professionnels ramenés à domicile avec accès à Rapido** : avis défavorable de la DG SI. Pour les mouvements déjà produits (environ 300 sur toute la France), la DG SI ne s'y est pas opposé. Modalités techniques et de sécurité transmises aux agents concernés (éviter l'exposition du PC). Parallèlement, étude technique en cours pour améliorer la sécurité des postes concernés afin d'étendre un peu plus l'export de PC professionnels à domicile.

Ceci se fera en lien avec les DI/DR afin, notamment, d'éviter l'afflux d'agents sur sites, contraire au respect des « mesures barrières ». Le but est bien de permettre au maximum d'agents de télétravailler. S'adapter à la crise présente, mais sans faire courir de risques en termes de sécurité SI.

### 2/ POINT RH

- **Statistiques** : maintien de la progression, mais plus ralentie que celle de la moyenne nationale
- **Quatorzaine** : les process et donc les fiches de la DGAFP vont être revus.

## FORCE OUVRIÈRE

---

- **Masques périmés** : le ministre a confirmé qu'ils demeureraient utilisables. Voir fiche déjà diffusée (note du 6 mars 2020).
- **Note sur le soutien psychologique et le rôle des acteurs de prévention** : prévoit un cadre commun, des fiches réflexes, la diffusion de bonnes pratiques, la mobilisation des psychologues.
- **Questions pendantes** : transports, prise en charge des repas, nettoyage des locaux (toujours à l'arbitrage du SG).
- **Retours de « quatorzaines »** : le chef de service doit les anticiper. Clore la 14aine (à finaliser avec justificatif ad hoc). Identifier si les agents concernés sont ou non sur des missions essentielles non télétravaillables. Si le TT n'est possible, privilégier le basculement en AA.
- **Païement des traitements et le maintien du RIG** : message à venir de la DG, suite à note DGFIP. Incidences en avril sur certaines paies. Paiement par acompte d'une partie de la paie et régularisation après période de confinement. Le traitement va se faire manuellement, agents par agents. Clarifications à venir. Problématique des agents à demi-traitement ou susceptibles de basculer en demi-traitement. Point plus précis la semaine prochaine.
- **Stagiaires Brexit** : **quid de la date de titularisation et impact sur l'inscription au TaM en n + 1, et problématique de leur affectation (suite à l'évolution du Brexit) ?** ils restent là où ils sont. Ils seront contactés individuellement.
- **AA et impact sur les RTT** : il faut toujours repréciser la position des agents. Évaluer les besoins en présentiel des missions prioritaires, déterminer qui peut télétravailler ou pas. La DG n'est pas favorable à une distinction entre TT et AA (s'il y avait un impact, il serait de l'ordre de 1 à 2 jours de RTT, sur la base de 1 jour sur 16 j. Mais il y a débat sur la méthode avec Bercy...). Le débat sera tranché au niveau ministériel ou interministériel
- **Nettoyage des locaux et matériels** :
- **IE** : **quid d'une affectation en proximité de leur résidence ?** : regarder les postes à profil non pourvus, voir les promotions de B en A, puis voir la situation des IE. In fine, possibilité d'établir une liste de postes non pourvus. Se donner le temps de la réflexion après analyse du TaM et des postes à profil TaM.
- **Exposition virus** : **courbe plus lente mais plus grande perméabilité des collègues et problématique des collègues qui, progressivement, tentent de revenir à la « normale » et reviennent ou reviendront sur site** : pour la DG, il n'y a pas, a

## FORCE OUVRIÈRE

---

priori, de différences notables avec les chiffres de la DGFiP. Regarder cependant ces chiffres avec ceux constatés sur le territoire national. Expertise complémentaire à venir.

- *Programmation de contrôles en milieux clos dans certaines sociétés (ex. : cas en Aquitaine)* : la DG s’empare du sujet.

- *Collègues très éloignés de leur résidence administrative (hors célibataires géographiques – cf. CR USD-FO du 26 mars 2020)* : la DG veut éviter la situation et tester une solution alternative pour quelques cas clairement identifiés afin de voir si la mesure envisagée est viable et généralisable

- *Situation à Port-Saint-Louis (68)* : zone très touchée par le virus. Plus de 1000 passages de chauffeurs routiers/ jour. Promiscuité (pas de point d’accès sanitaire pour les chauffeurs qui sont en contact régulier avec les douaniers). A terme, les autorités suisses fermeront les structures sanitaires encore mises à disposition.

↳ la DG s’empare du sujet.

### 2/ PCA

#### 2.1 – Surveillance :

- *Instruction sur les contrôles en cours de finalisation* : Si le douanier n’a pas de masque alors que le policier ou le gendarme en est doté, les douaniers détermineront s’ils doivent en porter un ou pas. Position assouplie par rapport à la position initiale de la DG. Redéploiement en cours des masques disponibles.

- *Problématique des RC des agents en AA* : expertise à venir.

- *Problématique de certaines indemnités (maître-de-chien) et indemnités spécifiques pour les agents en AA ou MDC* : expertise à venir.

2.2 – *Possibilité pour les douaniers de faire le test, via la médecine de prévention* : pratiqué dans d’autres réseaux. La DG s’interroge cependant, compte tenu du manque de tests disponibles.

2.3 – *Colis postaux* : les centres de tris postaux ne sont pas dans le PCA. Idem pour les contrôles de navires à quai. Éviter toute pression inutile, pour un résultat LCF plus que limité. DG : pas d’interdiction des contrôles dans les tris postaux (partie LCF, une fois les missions essentielles accomplies), sous réserve du respect des conditions sanitaires (matériels, etc.).

FORCE OUVRIÈRE

---

**2.4 – Importations de masques :** seuil des 5 millions de masques, au-delà duquel les importations ne seraient pas libres. Quid des modalités de contrôle ?

- **Pour les contrôles de navires à quai :** espace très confiné. Navires de commerce de provenances diverses qui requièrent, pour les OS, une position ferme de l'administration. Ce point fait l'objet d'une attention particulière de notre OS mais n'a toujours pas été tranché par l'administration.

**2.5 – Dédouanement (autre que masques) :**

- **RI :** impact de la dernière note de la DG sur le présentiel (voir notre CR du 26 mars 2020). Constats USD-FO confirmés. La DG demande la communication d'exemples précis.

- **Télétravail en temps de crise :** problème du basculement des lignes professionnelles vers les lignes personnelles et problème des limites horaires. DG : charge très forte sur certains agents en TT avec risque d'épuisement dans certains cas. Identifier ces cas et prévenir.

\*\*\*\*\*

**PROCHAIN RENDEZ-VOUS : 30 mars 2020 à 16 h 00.**

**#Restezchezvous**

(si vous n'êtes pas tenus de sortir pour des raisons professionnelles ou personnelles dûment justifiées)

**La crise sanitaire est aussi l'affaire de tous.**